

Perpignan le

18 AVR. 2013

Monsieur le Président,

Par courrier du 9 avril 2013 vous avez proposé un itinéraire pour la future Véloroute du Piémont Pyrénéen ( V81 ) dans les Pyrénées-Orientales.

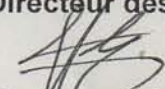
Je vous remercie pour votre contribution au développement des modes doux de déplacement dans notre département.

J'attire toutefois votre attention sur les éléments suivants :

- la décision d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un tel projet relève d'une délibération de l'Assemblée Départementale, délibération qui n'a pas été prise à ce jour,
- Un tel projet nécessitera des études complètes, des acquisitions foncières et donc une déclaration d'utilité publique préalable à tous travaux,
- Par ailleurs, votre proposition de tracé emprunte des voies communales ou des chemins privés sur un linéaire assez important. Dans l'hypothèse où ce tracé serait finalement retenu, les questions de maîtrise foncière, de viabilisation, de police, de gestion des usages et d'entretien de l'itinéraire seraient prégnantes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente du Conseil Général  
et par Délégation  
Le Directeur des Routes



Jacques MARTIN

Monsieur Thibaut LEGAYE  
Président de l'Association Vélo en Têt  
10 rue Sébastopol  
66000 PERPIGNAN

Copies à : Monsieur Julien SAVARY, Vice-Président de l'Association Vélo  
Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon